

## Conseil de RPI

### Présents:

Enseignants: Noémie Yonnet ; Helga Enselme ; Julie Chaigneau ; Séverine Léchevin ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet

Parents élus : Mme Karine Trouillard , Mme Corinne Levazeux, Mme Angélique Saint-Léger ; Mme Karine Vignet ; Mme Claire Besson, Mme Florence Bazile, Mme Bodet Aurélie, Mme Poignant Vanessa

Représentants de la mairie: M. Lamare maire, M. Brouillet adjoint chargé des écoles, M. Garnier adjoint chargé des écoles, M. Robineau 3eme adjoint,

Personnels communaux : Mme Gourdin ATSEM, Mme Piot cantinière,

Animateur périscolaire: Mathilde Hay (responsable du site Archingeay-Les Nouillers)

### Excusés:

Inspection : Mme Marchais (IEN)

Enseignants : Jean-Christophe Bardou, Jonathan Bonneau

Représentants de la mairie : M. Ardoin

Parents élus : M. Zimmermann, Mme Zimmermann

RASED : Mme Karine Pacreau Psychologue scolaire

PEL : M. Copois.

Début de séance à 18h35

### 1. Présentation des membres du conseil de RPI.

- Présentation de l'équipe:

Enseignants : PS/MS : Noémie Yonnet

MS/GS : Julie Chaigneau

GS/CP : Helga Enselme et Jean-christophe Bardou (le jeudi)

CE1/CE2 : Séverine Léchevin et Jonathan Bonneau (le vendredi)

CE2/CM1 : Guillaume Yonnet

CM1/CM2 : Christophe Desrentes

ATSEM : PS/MS : Chantal Thomas

MS/GS : Maryse Gourdin

GS/CP : Mélodie Binet (le matin)

3 AVS : Corine Izard et Brigitte Martineaud sont à temps plein sur l'école d'Archingeay et accompagnent 3 enfants déclarés à la MDPH.

Virginie Husson sur l'école des Nouillers (1/2 temps dans l'école) accompagne un enfant déclaré à la MDPH

EVS : Natacha Guerin à temps plein sur l'école d'Archingeay

EVS : Carmen Morissard à mi-temps sur l'école de Les Nouillers

Personnels communaux intervenants sur la pause méridienne : Mme Renou, Mme Mège, Mme Piot, Mme Piot, Mme Gestraud, Mme Labbat, Mme Boeuf

#### Des parents élus,

1er titulaire: Mme Besson Claire	Suppléant: Mme Corinne Levazeux
2ème titulaire : Mme Trouillard Karine	Suppléant: Mme Karine Vignet
3ème titulaire: Mme Saint-Léger Angélique	Suppléant :
1er titulaire: Mme Aurélie Bodet	Suppléant: M. Marc Zimmermann
2ème titulaire: Mme Vanessa Poignant	Suppléant:
3ème titulaire: Mme Marie Annick Drouet	Suppléant:

#### Des maires et représentants de la mairie,

Maire des Nouillers: Monsieur Ardoin

Adjoint au maire chargé des écoles: Monsieur Garnier, Monsieur Robineau

Maire d'Archingeay: Monsieur Lamare

Maire adjoint chargé des écoles : Monsieur Brouillet

**Des animateurs du périscolaire:** Mathilde Hay, Noémie Hazard, Simon Renaud, Cindy Coyande  
Le midi, les animateurs divisent les enfants en groupes pour faire des ateliers. Cela permet de diminuer le nombre d'élèves dans la cour lors des pauses méridiennes et de les occuper de manière ludique.

## **2- Élection du président du conseil pour l'année 2016-2017:**

M. Yonnet se présente pour être président du conseil de RPI Archingeay-Les Nouillers pour l'année 2016-2017.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour la présidence de M. Yonnet pour cette année scolaire.

## **3- Rôle du conseil d'école :**

L'article D411-2 Modifié par décret n°2008-463 du 15 mai 2008 – art.4 est présenté aux différents membres.

En résumé, le conseil d'école

- vote le règlement intérieur,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- examine les conditions du dialogue avec les parents,
- adopte le projet d'école,
- donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles,

Il est aussi informé sur :

- a) les principes des choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) l'organisation des aides spécialisées.

## **4- Présentation du RPI (classe et effectif)**

### Les Nouillers

PS/MS: 25 élèves

MS/GS: 25 élèves

GS/CP: 25 élèves

} .

PS: 18 élèves

MS: 15 (7+8) élèves

GS: 22 ( 17+5) élèves

CP: 20 élèves

Total: 75 élèves (- 1 par rapport à l'an dernier)

### Archingeay

CE1/CE2: 27 élèves

CE2/CM1: 31 élèves

CM1/CM2: 29 élèves

} .

CE1: 21 élèves

CE2: 6+14 élèves

CM1: 16 + 4 élèves

CM2: 25 élèves

Total: 87 élèves (+11 par rapport à l'an dernier)

## **5-Organisation de la semaine scolaire au sein de chaque école (échange de service, décloisonnement):**

### A Les Nouillers :

Un décloisonnement a été mis en place entre les trois classes :

*Avant les vacances de la Toussaint*, en début d'après-midi (de 13h15 à 14h30), les petites et les moyennes sections avaient un temps de repos/sieste.

Les grandes sections et les CP étaient répartis entre les trois enseignantes.

*Depuis les vacances de la Toussaint*, les moyens ne se reposent plus et participent donc au décloisonnement, sauf demande particulière.

Chaque enseignante travaille avec une classe pure sur des compétences spécifiques à son niveau.

### A Archingeay.

Les enseignants ont mis en place un échange de service.

Mme Lèchevin fait Anglais aux trois classes. M. Yonnet fait sciences aux CM1/CM2, et M. Desrentes fait écriture et vocabulaire avec les CE1.

## **6- Occupation des locaux scolaires :**

A Archingeay, à la sortie des classes l'après-midi, le bus vient récupérer les enfants à 16h00 et revient déposer ceux de Les Nouillers vers 16h25. Pendant ce temps (25 minutes), la cour de récréation est disponible pour les parents qui attendent leurs enfants scolarisés aux Nouillers.

Aux Nouillers, la classe des CP est utilisée deux soirs par semaine pour l'aide aux devoirs de 17h30 à 18h30.

## **7- Les temps périscolaires :**

Il y a 4 animateurs qui gèrent les temps périscolaires ( centre de loisirs et TAP), autant que l'année dernière.

Un goûter est proposé aux enfants pris en charge au centre de loisirs, celui-ci est pris en charge par la CDC sans augmentation du tarif. Il est tout de même possible que les enfants apportent leur propre goûter.

### **Les TAP :**

Sur Archingeay les TAP se déroulent tous les jours de 12h10 à 13h55. Les ateliers sont diversifiés, ils fonctionnent par trimestre. Les animateurs travaillent sur des ateliers en lien avec ce qui est abordé en classe.

Aux Nouillers, les TAP ont lieu de 15h30 à 16h10 et les ateliers changent toutes les périodes (de vacances à vacances).

### **L'aide aux devoirs :**

L'aide aux devoirs a été reconduite cette année. Ce sont des bénévoles qui gèrent cette activité (bénévole de l'enseignement, retraité de l'enseignement ou de l'éducation, ils ont tous de l'expérience dans le travail avec les enfants). Ce temps est couvert du point de vue de l'assurance par l'APE.

Certains enfants viennent exclusivement pour l'aide aux devoirs. Pour l'instant, les bénévoles gèrent le flux des enfants (presque 20 enfants pour 4 adultes), mais si ce nombre venait à croître, les bénévoles devraient refuser des enfants (notamment ceux qui ne viennent que pour l'aide aux devoirs), et préciser l'objectif de l'aide aux devoirs : faire faire les devoirs aux enfants dont les parents travaillent tard.

## **8- Vote du règlement intérieur :**

Le règlement a été adopté à l'unanimité par les différents membres.

## **9- Base élève :**

En début d'année, des fiches de renseignements à compléter vous sont données. Ces renseignements sont ensuite rentrés sur Base élève, qui est une base de données en ligne et qui a pour objectif de faciliter la gestion des élèves intra et inter-écoles.

Le LSU : Livret Scolaire Unique est un nouvel outil que les enseignants complèteront en ligne et qui permettra de rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante.

Ce nouvel outil mis en place dès cette année n'était pas encore finalisé à la date de ce conseil de RPI. Nous en reparlerons lors d'un prochain conseil.

## **10- PPMS – Incendie :**

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice de confinement

Consigne aux parents : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas bloquer les secours, ne pas encombrer les réseaux.

Le problème de sirène est soulevé : comment relayer la sirène de Tonny-Boutonne.

### **A Archingeay, .**

Le 19 octobre une alerte intrusion a été faite à l'école d'Archingeay.

La situation était la suivante : une personne malintentionnée voulait pénétrer dans l'établissement.

Une nouvelle alarme a été testée : une sirène délivrant 140 db accrochée en permanence à M. Yonnet et à Mme Renou à la cantine. Ce sont les deux seules personnes qui ont vu sur la cour de récré.

L'alerte s'est bien déroulée, les enfants ont su être silencieux durant plusieurs minutes.

Seul bémol, si Mme Renou déclenche l'alarme personne ne l'entendra. Pour cela elle devra se déplacer dans les couloirs afin de se rapprocher des classes.

Un judas a aussi été installé sur la porte côté rue afin de voir qui a sonné avant d'ouvrir.

Aux Nouillers, une alerte confinement a été faite le vendredi 14 octobre. Dans l'ensemble, les élèves ont plutôt bien réagi, ils n'avaient pas été prévenu, et les 3 classes se sont confinées dans de bonnes conditions. Les valises PPMS sont commandées et complèteront la panoplie nécessaire à ce type d'exercice.

Une alerte incendie sera bientôt réalisée.

Pour l'alerte intrusion, nous n'en avons pas encore réalisé, cependant nous y travaillons régulièrement avec des petits jeux et entraînements (1 à 2 fois par semaine), nous mettrons en place l'exercice lorsque nous sentirons les enfants prêts et sereins.

## **11- Charte internet – Site internet :**

Il existe une charte de l'utilisation de l'internet à l'école. Les enfants l'auront après ce conseil de RPI. Le but étant de les sensibiliser par rapport aux dangers et droits de l'information sur internet.

**Un nouveau site internet va faire son apparition dans les prochains jours.** La plateforme académique de l'ancien site ne permettant pas de partager facilement tout le travail souhaité. Nous avons donc opté pour un budget de 40€ par an à la réalisation d'un nouveau site sur une nouvelle plateforme.

Ce travail a été fait avec l'aide de M. Fournier (parent d'élève) et nous lui en sommes très reconnaissant. Merci beaucoup.

Un mot sera collé dans les cahiers dès sa mise en service.

## **12- Travaux réalisés et à venir :**

Les enseignants des deux communes expriment d'immenses remerciements à l'égard des mairies pour leur dévouement quotidien. L'investissement et la réactivité dont ils font preuve sont très appréciables et nous permettent d'être plus efficaces au quotidien.

### **Aux Nouillers,**

Le réaménagement des deux classes de maternelles s'est déroulé pendant les vacances. Du mobilier a été déplacé voire retiré.

Le toboggan défectueux a été remplacé.

Le poulailler a été rénové, il est désormais praticable pour les adultes, le filet du toit a été réhaussé.

De nouvelles étagères dans la salle de motricité ont été installées dans le but de stocker et ranger dans un même endroit les jeux et matériels qui sert aux trois classes.

Le portail d'entrée va être retravaillé, afin de fermer l'accès visuel de l'école. Un visiophone sera installé.

### **À venir :**

*Les nouveaux rideaux pour la classe des MS/GS ?*

*Le tapis alvéolé pour le préau pour rentrer dans la salle de motricité ?*

### **A Archingeay,**

Le renouvellement du parc informatique a continué ( 5 portables et 2 postes fixes ).

Une chaîne de sécurité sera rajoutée à la porte côté rue en plus du judas.

## **13- Finances : Bilan coopérative scolaire.**

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (office central pour la coopération à l'école). L'OCCE est un organisme qui s'occupe de contrôler la gestion des coopératives scolaires. Chaque année nous devons rendre un bilan financier à l'OCCE qui passe ensuite devant un commissaire aux comptes. Les budgets des écoles sont ainsi encadrés par une vérification systématique et qui évite toute dérive et qui rend ce budget plus transparent.

Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, profit sur la vente de photographies scolaires, l' APE... la participation des parents.

La coopérative de l'école des **Nouillers s'élève à 1879 euros** à la date du 07/11/2016.

La coopérative de l'école d'**Archingeay s'élève à environ 1844 euros** à la date du 07/11/2016.

Nous remercions bien évidemment l'APE qui, tous les ans, propose de nombreuses manifestations qui n'ont pas simplement pour but de faire des bénéfiques, mais aussi de faire vivre les deux villages et de proposer des activités ludiques aux enfants. Les bénévoles de cette association prennent sur leur temps personnel pour permettre aux élèves des deux écoles de vivre et de participer à des projets. Nous les en remercions très chaleureusement.

Vous pouvez venir consulter les comptes de cette coopérative en prévenant à l'avance les directeurs et directrices.

### **Le budget Sivos :**

5500 de fournitures + 1000 investissement + 1200 euros transport + fête et cérémonie + direction :  
8000 euros par école environ (soit 100 euros /enfant)

## **14- Bilan des projets et des manifestations à venir.**

L'APE organise

- Le 28 janvier : une soirée dansante.
- Le dimanche 5 février : un loto
- Le 25 mars le Raid du bois charmant

L'APE organise aussi une vente de chocolats de Noël.

## **15- Les sorties et projets à venir.**

### **Les Nouillers**

- Sortie dans les bois de Les Nouillers au mois de septembre et novembre pour les trois classes, accompagnées de Jacques et Jacqueline Coudray.
- Sortie mensuelle à la bibliothèque des Nouillers pour les trois classes.
- Les vendanges.
- Les CP sont allés fabriquer du pain avec la complicité de la boulangerie de Les Nouillers dans le cadre de la semaine du goût. Les PS/MS y cuisineront une galette et les MS/GS des viennoiseries.
- Spectacle de contes offert par le SIVOS.
- Venue d'un spectacle à l'école (février).
- Visite de fermes alentours (notamment découvrir les veaux).
- Séance de cinéma pour Noël.
- Un goûter de Noël sera organisé avec la visite du bonhomme en rouge.
- Le poulailler est réinvesti.
- Un mini champ et potager seront entretenus par les trois classes (avec des céréales afin de travailler au plus près de notre environnement).
- Carnaval : organisé avec le centre de loisir, le matin les enfants seront déguisés et un loup carnaval (fabriqué pendant les TAP) sera brûlé.
- Des séances de piscine pour les GS/CP les mercredis entre avril et juin à atlantys de Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par la CDC.
- Les CP participeront au cross organisé à Tonny-Boutonne.
- Visite de la commune (église, mairie, stade, monuments aux morts, bibliothèque, lavoir...).
- Une visite au ZOO de la Palmyre sera organisée le 4 avril 2017.
- Une activité au centre équestre de Bords.

### **Archingeay**

- **Projet PCMR** : Travail mené par la classe de CE2-CM1 avec Mme Lucie Mousset, une plasticienne. Ce projet permettra d'avoir la présence d'une véritable artiste pendant 20h pour mener un projet sur le thème du film d'animation.
- **Théâtre** : Les CE2/CM1 et les CM1/CM2 iront au théâtre le 26 janvier voir « Mon prof est un Troll » puis s'en suivra une course d'orientation dans le jardin public de Saintes.
- **Correspondance scolaire** : Les CM1/CM2 entretiennent une correspondance avec une classe du Doubs.
- **Projet école et cinéma** : Les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont participer à un projet artistique et culturel. Ils seront amenés à visionner 3 films au cinéma de St Savinien.
- **Sortie pôle nature** : Le budget étant pris en charge par le conseil général pour un maximum de 1 sortie par année scolaire.
- **Défi messagerie** : régulièrement les élèves de cycle 3 sont amenés à répondre à des défis messagerie. Ceci ayant pour but de leur apprendre les différentes fonctions d'un logiciel de traitement de texte, de surfer sur internet ...
- **Vendée globe** : La classe de M. Desrentes et de M. Yonnet suivent le vendée globe quotidiennement. Chaque élève a un skipper et suit son aventure et chaque classe a un bateau virtuel qu'il fait avancer dans les mêmes conditions que les skippers sur Virtual Regatta. Ce projet a pour but d'unir les élèves sur un projet commun

mais aussi de découvrir le monde qui nous entoure et de faire de nombreux liens sur les autres matières (lecture, informatique, géométrie, géographie,...)

-**Anglais : projet sur l'Irlande.** En parallèle, un travail sur ce pays sera mené par les animateurs lors des TAP (construction de M. carnaval).

- Visite de la **médiathèque** de Bords pour les CE1-CE2 en décembre.

- **Piscine** du 30/09 au 06/01 de 9h30 à 10h15 les vendredis à Atlantys de Saint Jean d'Angély pour les CE2/CM1 et du 09/01 au 07/04 de 10h15 à 11h00 les mardis à Atlantys de Saint Jean d'Angély pour les CE1-CE2 et les CM1/CM2. Pour cette activité, le transport est pris en charge par la CDC Vals de Saintonge.

- Une **rencontre sportive** avec les écoles de Port d'Envaux, de Crazannes et de Taillebourg.

- **CROSS** inter-école à Tonnay-Boutonne du CP au CM2.

- **Permis piéton** (à voir avec la gendarmerie de Saint Jean d'Angély pour les CE2).

## **16- Questions et informations diverses.**

**Bus :** Le soir, en provenance d'Archingeay, le bus est censé faire demi-tour sur la place de l'église. Hors beaucoup de voitures empêchent cette action de se faire dans des bonnes conditions. Il faudrait trouver une solution.

1. sécurisé les abords lorsque le véhicule fait son demi-tour.
2. Homologuer un autre chemin qui consiste à faire un détour 500 m (route de Taillant) puis passer de la coopérative agricole.

La question est qui doit faire cette demande à la société de bus : La Mairie ou le chauffeur. La demande a été faite pour que les deux transmettent un courrier pour valider cet autre chemin.

Barrière pour fermer le parking entrée et sortie aux horaires d'école

Fin de séance à 20h